

Revenus des ménages

Le revenu disponible brut des ménages a nettement accéléré en 2000, bénéficiant du dynamisme de l'emploi, d'allègements fiscaux et d'importants dividendes versés par les entreprises. Le revenu des ménages enregistrerait en 2001 une progression encore un peu supérieure à celle de l'année passée, malgré l'inflexion en cours d'année des revenus d'activité, induite par le ralentissement de l'emploi. La stabilisation de l'inflation en moyenne sur l'année permettrait une nouvelle croissance très forte du revenu réel. Le pouvoir d'achat des ménages progresserait ainsi de +3,8% en 2001 après +3,4% en 2000 et 2,7% en 1999.

Le pouvoir d'achat progresse fortement

En 2000, le revenu disponible brut nominal a augmenté de 4,7% en moyenne annuelle, après 2,8% en 1999. Sa croissance a été soutenue par le dynamisme des revenus d'activité, ainsi que par les allègements fiscaux. En outre, les revenus financiers perçus par les ménages ont été particulièrement importants : leur solde a progressé de +13,4% en moyenne annuelle, après +4,9% en 1999, en raison des importants dividendes versés par les entreprises aux ménages.

REVENU DISPONIBLE BRUT DES MÉNAGES

	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1999		2000		2001		1999	2000	2001	1999	2000	2001
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.						
Salaires bruts (59%)	2,1	2,3	2,5	2,6	2,7	2,1	4,5	5,1	4,9	4,2	5,0	5,2
Prestations sociales en espèces (32%)	1,1	1,2	0,9	1,5	1,3	1,5	2,4	2,4	2,8	2,9	2,3	2,8
Excédent brut d'exploitation (24%)	0,5	1,2	2,0	1,7	1,6	1,9	1,7	3,7	3,6	1,6	3,2	3,6
Revenus de la propriété (9%)	1,2	5,5	7,8	5,8	4,1	2,6	6,8	14,1	6,9	4,9	13,4	9,3
Prélèvements sociaux et fiscaux (-24%)	0,2	2,4	4,6	-6,2	9,9	1,1	2,7	-1,9	11,2	5,5	3,9	2,7
<i>dont : Cotisations des salariés (-8%)</i>	2,3	2,7	2,4	3,0	2,5	1,5	5,1	5,4	4,0	4,8	5,2	3,8
<i>Cotisations des non salariés (-2%)</i>	1,7	3,7	-2,0	6,2	1,7	2,3	5,5	4,1	4,1	4,2	3,1	5,2
<i>Impôts sur le revenu y compris CSG et CRDS (-14%)</i>	-1,0	2,2	6,6	-12,5	15,7	0,8	1,1	-6,7	16,6	6,1	3,3	1,8
Revenu disponible brut (100 %)	1,7	1,9	1,8	4,6	0,6	2,2	3,7	6,5	2,8	2,8	4,7	5,1
Prix de la consommation des ménages ⁽¹⁾ (comptes trimestriels)	0,1	0,3	0,6	0,9	0,5	0,8	0,4	1,5	1,3	0,2	1,2	1,2
Pouvoir d'achat du RDB	1,6	1,6	1,2	3,7	0,1	1,4	3,2	4,9	1,5	2,7	3,4	3,8

■ Préviation

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1998.

(1) Voir encadré ci-dessous.

Le déflateur utilisé pour le calcul du pouvoir d'achat du revenu des ménages est le prix des dépenses de consommation des ménages au sens des comptes trimestriels. Ce prix présente certaines différences avec l'Indice des Prix à la Consommation (IPC).

En moyenne annuelle, l'IPC progresse de 1,7% en 2000 et le prix des dépenses de consommation des ménages s'accroît de 1,2%. Cet écart s'explique en partie par un effet dit "de base" : l'IPC est calculé avec la structure de la consommation de l'année antépénultième, le prix des dépenses de consommation avec celle de 1995, l'année de

base de la comptabilité nationale. Cet effet explique pour 0,3 point l'écart entre les deux évolutions de prix.

Par ailleurs, la méthode de calcul des prix est différente pour certains postes. Notamment, le prix des services de télécommunication est nettement plus bas dans les comptes trimestriels que dans l'IPC, reflétant une différence de calcul dans le prix de la téléphonie mobile. Cette différence de méthode explique pour 0,2 point l'écart entre les deux évolutions de prix.

Dans les prévisions pour 2001, ce différentiel d'inflation (0,5 point) est quasiment inchangé en moyenne annuelle. ■

Bien que ralentissant en cours d'année, les revenus d'activité resteraient dynamiques en 2001. Les revenus financiers retrouveraient une croissance tendancielle plus faible. Les prélèvements obligatoires ralentiraient de nouveau en raison des allègements fiscaux mais aussi d'une baisse des cotisations sociales des régimes d'assurance chômage. Globalement, la croissance du revenu disponible brut des ménages resterait forte, atteignant +5,1% en moyenne annuelle.

Par ailleurs, l'inflation, dont la reprise avait érodé le pouvoir d'achat du revenu des ménages en 2000, devrait se stabiliser en moyenne cette année. Ainsi le pouvoir d'achat des ménages croîtrait de +3,8% en 2001, après +3,4% en 2000.

Les revenus d'activité ralentissent en cours d'année

Les revenus d'activité resteraient très vigoureux en 2001 (+5,1% en moyenne annuelle après +4,7% en 2000 et +3,6% en 1999), contribuant encore nettement à la forte croissance du revenu des ménages cette année. Ce dynamisme masque néanmoins une décélération à partir du printemps, en raison du ralentissement de l'emploi induit par celui de l'activité. Ainsi, le rythme annuel de croissance des revenus d'activité, de l'ordre de 5% tout au long de l'année 2000, se maintiendrait au premier semestre de 2001, mais reviendrait autour de 4% au second semestre.

La masse salariale versée par les entreprises (secteur des SNF-EI) garderait une croissance stable de +5,9% en moyenne annuelle en 2001 malgré un ralentissement au cours de l'année. En effet, la croissance de l'emploi conserverait un rythme annuel supérieur à 3% jusqu'au premier semestre de 2001, mais fléchirait nettement au second semestre sur un rythme d'environ 1,5%. En revanche, le salaire moyen par tête, qui avait peu progressé en 2000 sous l'effet de la modération salariale liée à l'instauration des 35 heures (moins de 2,5% en rythme annuel), devrait légèrement accélérer et atteindre un rythme annuel de 3% à la fin de l'année.

La masse salariale versée par la Fonction publique a crû de +3,1% en moyenne annuelle en 2000. Elle accélérerait légèrement à +3,5% en 2001, sous l'effet des revalorisations de l'indice de traitement de la fonction publique, de 0,5% au 1er décembre 2000 et de 0,5% au 1er mai 2001. Ces revalorisations décidées par le gouvernement devraient s'accompagner de l'attribution de points différenciés pour les bas salaires.

Les revenus des non-salariés devraient rester dynamiques cette année après la forte croissance de 2000. Ils bénéficient en outre du plus faible poids des charges au premier trimestre de 2001, en raison de la suspension exceptionnelle de la cotisation concernant la retraite à 60 ans dans les régimes complémentaires. L'excédent brut des entrepreneurs individuels devrait croître de +4,6% en moyenne annuelle en 2001, après +3,0% en 2000.

Les versements de prestations sociales en espèces en légère accélération

Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages devraient légèrement accélérer en 2001 (+2,8% en moyenne annuelle, après +2,3% en 2000). Les revalorisations intervenues au début de 2001 expliquent cette évolution.

Compte tenu de l'évolution prévue des prix en 2001 et d'un rattrapage au titre de 2000, la revalorisation au 1er janvier 2001 de la base mensuelle des allocations familiales s'est établie à +1,8%, après +0,5% au 1er janvier 2000. Les dépenses de la branche famille accéléreraient donc cette année.

De même, les pensions et rentes de vieillesse ont été revalorisées de 2,2% au 1er janvier 2001, après 0,5% en 2000. Cette revalorisation en 2001 recouvre un "coup de pouce" de 0,5 point, l'évolution prévue des prix conduisant à une hausse de seulement 1,7%. Ce "coup de pouce" entraîne une accélération des versements en valeur de la branche vieillesse malgré le faible dynamisme démographique du nombre de bénéficiaires (arrivée des classes creuses nées au début des années 40).

DE LA MASSE SALARIALE DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES ET ENTREPRISES INDIVIDUELLES À CELLE REÇUE PAR LES MÉNAGES

	Glissements semestriels						Glissements annuels			(évolution en %)		
	1999		2000		2001		1999	2000	2001	Moyennes annuelles		
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.				1999	2000	2001
Entreprises non financières (SNF - EI) (67%)	2,3	2,8	2,8	3,1	3,0	2,2	5,1	6,0	5,3	4,6	5,8	5,9
<i>dont : Salaire moyen par tête</i>	1,0	1,2	1,1	1,3	1,5	1,6	2,2	2,4	3,1	2,1	2,4	2,8
Sociétés financières (5%)	3,8	2,0	3,3	1,5	1,8	2,2	5,9	4,8	4,1	5,6	5,3	3,7
Administrations publiques (25%)	1,3	1,2	1,7	1,5	2,0	1,8	2,5	3,2	3,8	2,6	3,1	3,5
Ménages hors EI (1,8%)	3,5	2,2	1,7	2,5	2,0	2,0	5,8	4,3	4,0	6,6	4,4	4,3
Masse salariale brute reçue par les ménages (100%)	2,1	2,3	2,5	2,6	2,7	2,1	4,5	5,1	4,9	4,2	5,0	5,2

■ Prévission

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1998.

LES TRANSFERTS SOCIAUX REÇUS ET VERSÉS PAR LES MÉNAGES

(évolution en %)

	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1999		2000		2001		1999	2000	2001	1999	2000	2001
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.						
Prestations sociales en espèces reçues par les ménages (100%)	1,1	1,2	0,9	1,5	1,3	1,5	2,4	2,4	2,8	2,9	2,3	2,8
Prestations de Sécurité Sociale (71%)	1,2	1,2	0,9	1,5	1,6	1,7	2,4	2,3	3,3	2,7	2,6	3,0
<i>dont : Versés par le Régime général</i>	<i>0,7</i>	<i>1,8</i>	<i>1,5</i>	<i>1,9</i>	<i>2,5</i>	<i>1,9</i>	<i>2,5</i>	<i>3,5</i>	<i>4,4</i>	<i>2,7</i>	<i>3,6</i>	<i>4,2</i>
Prestations de régimes privés (6%)	0,7	2,3	3,4	2,4	1,8	1,8	3,1	5,9	3,7	3,1	5,7	4,2
Prestations directes d'employeur (14%)	2,1	2,0	2,0	2,0	2,0	2,1	4,1	4,0	4,1	4,1	4,1	4,0
Prestations d'assistance sociale versées par les administrations (9%)	-0,4	-0,7	-2,1	-0,1	-2,3	-1,4	-1,2	-2,2	-3,7	2,7	-4,3	-2,2
Total des prélèvements sociaux	2,0	2,6	1,0	3,2	1,2	1,6	4,7	4,3	2,8	5,0	3,8	3,3
Cotisations sociales effectives versées par les ménages (100%)	2,4	2,5	0,8	2,7	1,4	1,3	4,9	3,5	2,8	4,9	3,5	2,9
<i>dont : Cotisations des employeurs ⁽¹⁾ (65%)</i>	<i>2,5</i>	<i>2,2</i>	<i>0,4</i>	<i>2,2</i>	<i>0,9</i>	<i>1,2</i>	<i>4,8</i>	<i>2,7</i>	<i>2,1</i>	<i>5,0</i>	<i>2,8</i>	<i>2,3</i>
<i>Cotisations des salariés (28%)</i>	<i>2,3</i>	<i>2,7</i>	<i>2,4</i>	<i>3,0</i>	<i>2,5</i>	<i>1,5</i>	<i>5,1</i>	<i>5,4</i>	<i>4,0</i>	<i>4,8</i>	<i>5,2</i>	<i>3,8</i>
<i>Cotisations des non salariés (7%)</i>	<i>1,7</i>	<i>3,7</i>	<i>-2,0</i>	<i>6,2</i>	<i>1,7</i>	<i>2,3</i>	<i>5,5</i>	<i>4,1</i>	<i>4,1</i>	<i>4,2</i>	<i>3,1</i>	<i>5,2</i>

■ Prévission

NB : Les chiffres entre parenthèses donnent la structure de l'année 1998.

(1) Les cotisations employeurs sont à la fois reçues et versées par les ménages en comptabilité nationale ; elles n'ont donc pas d'effet sur le revenu disponible brut.

Les prestations maladie en espèces, essentiellement composées des indemnités journalières, devraient ralentir cette année, en ligne avec les évolutions de l'emploi. Seules ces prestations sont prises en compte dans le revenu disponible brut des ménages.

Cependant, l'assurance maladie verse également aux assurés des prestations sociales en nature, intervenant dans le revenu disponible ajusté. Globalement, malgré les mesures visant à maîtriser les dépenses d'assurance maladie, les prévisions initiales ont été largement dépassées en 2000. De même, le rythme d'évolution des dépenses sur la période de janvier à avril dépasse déjà celui prévu par la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2001. Cette forte augmentation intègre en particulier des dépassements observables dans l'enveloppe des soins de ville (notamment les prescriptions de médicaments et les honoraires médicaux).

Les dépenses de la branche chômage ont connu une légère baisse en 2000, en raison de la diminution du nombre de demandeurs d'emploi. En 2001, l'agrément de la nouvelle convention Unédic⁽¹⁾ étend le champ d'indemnisation à partir du 1er janvier et supprime la dégressivité des allocations à partir du 1er juillet. Ces mesures devraient représenter une augmentation des dépenses d'indemnisation de plus de 4 milliards de francs. Ainsi, les prestations versées par la branche chômage retrouveraient une évolution positive cette année, avec une nette accélération au second semestre de 2001.

Les prestations sociales directement versées par l'État ont diminué en 2000 et devraient encore être réduites en 2001 en raison de la baisse du nombre de préretraités. De plus, la fin de l'année 2000 a connu une diminution du nombre de bénéficiaires de certaines allocations (revenu minimum d'insertion, allocations de solidarité).

En revanche, les minima sociaux ont été revalorisés de 2,2% au 1er janvier 2001, après +2% en janvier 2000.

Le fort ralentissement des prélèvements sociaux et fiscaux soutient le revenu

Le ralentissement des prélèvements sociaux et fiscaux en 2000 et 2001 devrait largement soutenir la croissance du revenu disponible brut des ménages. En effet, leur croissance en moyenne annuelle serait largement inférieure à celle des revenus d'activité, s'élevant à +3,9% en 2000, puis à +2,7% en 2001.

La principale raison de ce ralentissement est la mise en place des différents allègements fiscaux. En 2000, les deux premiers taux d'imposition sur le revenu ont été réduits, ce qui a représenté un allègement de 11 milliards de francs. À cela s'étaient ajoutées la réduction de 11 milliards de la taxe d'habitation et la suppression de la vignette automobile (10 milliards de francs).

(1) La nouvelle convention d'assurance chômage, en vigueur jusqu'au 31 décembre 2003, modifie certains points de la réglementation dès le 1er janvier 2001, mais le Pare (Plan d'aide au retour à l'emploi) ne sera mis en œuvre qu'à partir du 1er juillet.

► Les principaux changements au 1er janvier : extension du champ d'indemnisation aux demandeurs d'emploi ayant cotisé 4 mois au cours des 18 derniers mois (contre 8 mois auparavant). Le taux de contribution à l'assurance chômage est ramené de 6,18% à 5,80% (3,70% pour les employeurs et 2,10% pour les salariés).

► Les principaux changements au 1er juillet : la dégressivité des allocations est supprimée et un suivi personnalisé est instauré dans le cadre du PARE à travers lequel le demandeur d'emploi s'engage à rechercher un emploi en bénéficiant d'une assistance et éventuellement d'aides financières dans ses démarches pour retrouver un travail. De plus la surcontribution de 0,5% supportée par les salariés dont la rémunération est supérieure au plafond de la sécurité sociale est supprimée.

En 2001, la baisse de tous les taux d'imposition sur le revenu devrait correspondre à un allègement de près de 24 milliards de francs. De plus, le dispositif de "prime pour l'emploi" devrait bénéficier à plus de 8 millions de foyer et représenterait un allègement supplémentaire de l'ordre de 8,5 milliards de francs. Ces mesures devraient intervenir au second semestre.

S'ajoute en 2001 une réduction des charges sociales sur salaires. En effet, la réduction de la cotisation d'assurance chômage devrait représenter un montant de l'ordre de 3,5 milliards de francs pour les salariés (et 5 milliards de francs pour les employeurs). Par ailleurs, la modification des modalités de recouvrement des cotisations liées à la retraite à 60 ans dans les régimes complémentaires s'est traduite par

la suppression exceptionnelle de cette cotisation au premier trimestre de 2001⁽²⁾. Pour les salariés, cette mesure correspond à un montant de plus de 4 milliards de francs (et 7 milliards pour les employeurs). ■

(2) Jusqu'au 31 décembre 2000 : le dispositif de retraite à 60 ans était financé par l'ASF (Association pour la gestion de la Structure financière). Le recouvrement des cotisations ASF sur les salaires était confié aux Assedic.

► *Pour le premier trimestre 2001 : des régularisations devaient être effectuées auprès des entreprises ayant versé ces cotisations portant sur les rémunérations versées du 1er janvier au 31 mars 2001.*

► *À partir du 1er avril 2001 : le dispositif de retraite à 60 ans est financé par l'AGFF (Association pour la gestion du fonds de financement de l'Agirc et de l'Arrco), nouvelle structure qui prend le relais de l'ASF. Le recouvrement des cotisations AGFF sur les salaires est confié aux caisses Agirc et Arrco.*

Consommation des ménages

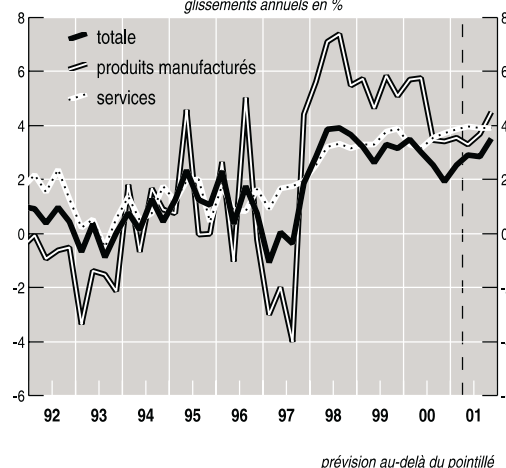
Les dépenses de consommation des ménages ont très fortement accéléré au début de 2001, portées par la vigueur du pouvoir d'achat et un climat de confiance exceptionnellement favorable. Toujours soutenues par le dynamisme des créations d'emplois, elles ont en outre bénéficié des allègements d'impôts intervenus à la fin de 2000 et du repli temporaire de l'inflation.

À compter du printemps, le rythme annualisé de progression de la consommation serait proche de 3%. Les dépenses des ménages resteraient alimentées par de nouvelles baisses des prélèvements obligatoires et bénéficieraient d'une accélération modérée des salaires. En moyenne annuelle, les dépenses de consommation devraient augmenter de 2,9% (après 2,7% en 2000), une progression inférieure de plus de 3/4 de point à celle du revenu réel.

Vive accélération de la consommation au début de 2001

Après avoir subi en fin d'année passée les effets dépressifs du renchérissement des produits énergétiques, la consommation des ménages a vivement progressé au début de 2001. Cette accélération a été permise par la vigueur du revenu disponible, stimulé à la fois par les fortes créations d'emplois et des allègements d'impôts au second semestre de 2000. Le contexte de baisse marquée du chômage (-1,4 point sur un an) a par ailleurs instauré un climat de confiance très favorable, attesté par les enquêtes de

DEPENSES DE CONSOMMATION DES MENAGES
aux prix de 1995
glissements annuels en %



conjoncture. L'indicateur résumé de confiance s'est établi en janvier dernier à un niveau jamais atteint depuis la création de l'enquête mensuelle en 1987.

Les dépenses en produits manufacturés ont particulièrement bénéficié du dynamisme du pouvoir d'achat des ménages. Elles progressent de 1,9% au premier trimestre de 2001. Cette reprise est marquée sur les achats en biens durables. L'électronique grand public⁽¹⁾, bénéficiant de l'essor des produits de nouvelle technologie, contribue pour 1/3 à la croissance des dépenses manufacturières. En outre, les achats d'automobiles, sans doute perturbés au se-

(1) Télévision, HiFi, Vidéo, téléphonie et ordinateurs.

DÉPENSES DE CONSOMMATION ET PRINCIPALES COMPOSANTES

	(évolution en %)											
	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1999		2000		2001		1999	2000	2001	1999	2000	2001
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.						
Dépenses totales de consommation des ménages⁽¹⁾	1,2	1,9	1,1	0,8	2,0	1,4	3,2	1,9	3,5	3,1	2,7	2,9
dont :												
Alimentation (19,2%)	0,6	0,5	-0,4	-0,1	1,1	0,3	1,1	-0,5	1,4	1,0	0,5	0,7
Énergie (7,6%)	-2,2	3,1	-2,2	-0,8	2,4	-0,7	0,8	-3,0	1,7	1,3	-0,1	1,0
Services (48,2%)	2,2	1,6	1,5	2,2	1,7	2,1	3,9	3,7	3,9	3,6	3,4	3,9
Produits manufacturés (25,0%)	2,0	3,0	2,7	0,7	2,4	1,9	5,1	3,4	4,3	5,3	4,6	3,6
Dépenses individualisables des administrations	1,0	1,5	1,7	1,8	1,5	1,6	2,4	3,5	3,1	2,1	3,2	3,3
Consommation effective totale	1,2	1,8	1,2	1,0	1,9	1,4	3,0	2,3	3,4	2,9	2,8	3,0

■ Prévission

NB : Les données entre parenthèses donnent la part du poste en 1997.

(1) Y compris solde territorial.

cond semestre par la suppression du millésime automobile, se sont nettement redressés. Par ailleurs, la consommation en textile, qui avait rebondi en fin d'année 2000, est restée très bien orientée jusqu'au printemps.

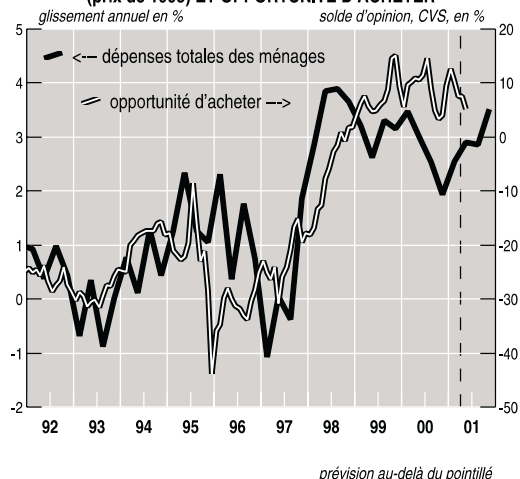
Stimulée par le repli des prix des produits énergétiques, la consommation en énergie s'est également redressée au premier trimestre. Les mauvaises conditions climatiques du début d'année ont aussi favorisé ce rebond. Les dépenses en produits alimentaires, déprimées l'année passée par la crise de la viande bovine, se sont reprises modérément.

Consommation soutenue jusqu'à la fin de l'année

Le rythme de croissance de la consommation, s'il s'infléchit légèrement en cours d'année, resterait néanmoins soutenu, voisin de 3%. Dans un contexte de décélération de l'emploi, le pouvoir d'achat du revenu resterait en effet stimulé par de nouvelles baisses d'impôts (d'ampleur comparable à celles de 2000) et par une accélération modérée des salaires par tête. La confiance des ménages, qui avait atteint des niveaux records, a reflué au printemps, notamment sous l'effet de mouvements sociaux. Ce repli devrait continuer au second semestre, parallèlement à une inflexion dans l'évolution du chômage, mais la confiance des ménages demeurerait néanmoins à un niveau supérieur à sa moyenne de longue période. Les dernières enquêtes de conjoncture indiquent que les anticipations des ménages concernant leurs projets de dépenses se détériorent assez peu.

Après un premier trimestre particulièrement dynamique, les dépenses en produits manufacturés marqueraient une légère inflexion à l'horizon de la fin de l'année. Certes, la consommation resterait soutenue par la vigueur des achats d'automobiles (980 000 immatriculations enregistrées de janvier à mai 2001, contre 945 000 sur la même période l'an passé). Cependant, la modération de l'investissement logement des ménages pourrait progressivement freiner les dépenses en biens d'équipement du logement. La consommation en textile et habillement, pénalisée au printemps par des conditions climatiques défavorables, progresserait de nouveau au second semestre. Au total, les dépenses en produits manufacturés resteraient dynamiques, s'accroissant de 3,6% en 2001.

DEPENSES TOTALES DE CONSOMMATION DES MENAGES (prix de 1995) ET OPPORTUNITE D'ACHETER



La consommation de services continuerait de croître à un rythme annuel proche de 4%. Elle resterait en effet soutenue par les dépenses en services de télécommunications (téléphonie mobile, Internet), qui ne devraient pas ralentir sensiblement jusqu'à la fin de l'année. Les dépenses en services de transport, affectées en avril par la grève de la SNCF, se redresseraient nettement au second semestre. Par ailleurs, les dépenses liées au tourisme (voyages, hôtels-café-restaurants) continueraient d'être dynamiques, malgré une légère accélération des prix.

La progression des dépenses alimentaires, pénalisée au premier semestre par les crises de l'ESB et de la fièvre aphteuse, resterait limitée en 2001 (+0,7% en moyenne annuelle). De même, les dépenses en produits énergétiques ne bénéficieraient que modérément du repli du prix des carburants et des combustibles attendu au deuxième semestre. Elles ne progresseraient que de 1,0% en moyenne annuelle en 2001, après avoir stagné l'an passé.

Au total, les dépenses de consommation des ménages devraient s'accroître de 2,9% en 2001 (après +2,7% en 2000), progression sensiblement inférieure à celle du pouvoir d'achat du revenu disponible (+3,8%). Le contexte d'accélération du revenu favoriserait une remontée du taux d'épargne, qui s'établirait à environ 16,6% en 2001, soit 3/4 de point de plus qu'en 2000. ■

TAUX D'ÉPARGNE

(en % du revenu disponible brut)

	Niveaux semestriels						Niveaux annuels		
	1999		2000		2001		1999	2000	2001
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.			
Taux d'épargne	15,8	14,9	15,4	16,4	16,7	16,6	15,3	15,9	16,6
Taux d'épargne financière	6,8	5,8	6,4	7,4	7,7	7,8	6,3	6,9	7,8

■ Prévission

Investissement

Au premier semestre de 2001, la progression de l'investissement des entreprises marque le pas. Sur une pente annuelle de 12% au second semestre de 2000, le rythme de progression des dépenses d'équipement atteindrait 2% au premier semestre de 2001. Le ralentissement de la demande mondiale a entraîné une forte dégradation des anticipations dans les secteurs de l'industrie les plus exposés. C'est le cas en particulier dans le secteur des biens intermédiaires, où les industriels prévoient désormais une stagnation de leurs dépenses d'investissement en 2001. Même si elles sont révisées à la baisse, elles progresseraient encore fortement en moyenne annuelle dans la branche des biens d'équipement et dans celle des biens de consommation. Ce ralentissement touche aussi probablement les dépenses d'équipement du secteur des services, comme le suggère la détérioration des perspectives d'activité enregistrée au printemps. La forte dégradation des anticipations épargne les secteurs de l'aéronautique et de l'automobile, qui continuent de rencontrer une demande soutenue.

Au second semestre, le maintien d'une consommation des ménages robuste devrait prévenir une dégradation plus profonde et conforter certains projets d'investissement qui s'étaient révélés nécessaires l'an passé au vu des tensions rencontrées par l'appareil productif. Ce serait le cas en particulier dans les industries des biens de consommation et dans l'automobile. L'échéance du passage à l'euro devrait contribuer en outre à maintenir un flux de dépenses d'investissement nouvelles. Cette vague d'équipement concernerait au premier chef les entreprises des services et de la distribution qui ne sont pas encore préparées au changement de monnaie. Dans ces conditions, l'investissement croîtrait sur un rythme annuel d'environ 3% au second semestre de 2001.

La dégradation des perspectives de demande entraîne un net ralentissement des dépenses d'investissement au premier semestre

La progression à des rythmes particulièrement élevés des dépenses d'équipement au second semestre de 2000 a fait place à un brusque ralentissement au premier trimestre de cette année. Ce coup de frein concerne pratiquement tous les types de dépenses d'équipement, mais épargne l'investissement en bâtiment et travaux publics, un peu plus soutenu. Face aux incertitudes nées de la nette dégradation de la conjoncture mondiale, les chefs d'entreprise ont réagi rapidement dans la plupart des secteurs, stabilisant l'investissement au niveau, certes élevé, du second semestre de 2000. Le coup de frein opéré en début d'année ramène en effet la progression des dépenses d'équipement sur une pente de 2%, un ralentissement au moins comparable à ceux observés en 1995 ou 1998, lors des derniers chocs négatifs enregistrés sur la demande mondiale.

Les perspectives d'activité et de demande se sont nettement dégradées au début du printemps, entraînant avec elles les anticipations d'investissement des chefs d'entreprise. Dans l'industrie en particulier, la baisse de l'opinion des chefs d'entreprise sur l'activité s'est accentuée, en même temps que leur appréciation sur le niveau de la demande. Interrogés à l'enquête sur l'investissement en avril, les industriels ont révisé sensiblement leurs projets initiaux, bien qu'ils continuent de prévoir dans la plupart des secteurs une augmentation de leurs dépenses d'équipement sur l'année (+6%, contre +9% prévus au premier semestre)

INVESTISSEMENT DES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES ET DES ENTREPRENEURS INDIVIDUELS

(aux prix de 1995, évolutions en %)

	moyennes annuelles				
	1997	1998	1999	2000	2001
Par secteur d'activité ⁽¹⁾					
Agriculture (8%)	2,9	3,8	2,2	2,0	2,0
Industrie (35%)	4,7	-2,2	0,4	6,0	3,0
dont industrie manufacturière	4,7	5,9	3,3	10,0	6,0
Construction (2%)	-4,1	16,6	16,0	16,0	5,0
Tertiaire (55%)	-1,7	14,7	8,4	8,4	6,4
Ensemble des SNFEI	0,5	9,0	6,1	7,9	5,4
Par produit					
Produits manufacturés	2,7	13,5	6,4	9,4	5,4
Bâtiment et travaux publics	-6,9	-0,9	4,6	7,4	5,5

Prévisions

(1) Structure de l'investissement en valeur en 1997.

Le tassement de l'investissement au premier semestre est cohérent avec l'évolution des commandes des grossistes. Le jugement des grossistes sur les commandes de biens d'équipement accuse un repli depuis trois trimestres, tout en se situant encore au-dessus de leur niveau de longue période.

Certains secteurs continueraient de rencontrer une demande soutenue au second semestre, ce qui éviterait une dégradation supplémentaire de l'investissement

La perspective d'une consommation des ménages robuste devrait contribuer au maintien des anticipations d'investissement des entreprises à leur niveau actuel. De plus, les besoins importants de renouvellement voire d'extension révélés en 2000 continueraient d'exercer une influence notable sur les intentions des chefs d'entreprise. De fait, bien qu'en décroissance, le niveau des taux d'utilisation des capacités de production demeure encore relativement élevé.

Le dynamisme des dépenses des ménages devrait soutenir les projets d'équipement dans le secteur des biens de consommation. Ce devrait être le cas aussi dans le secteur automobile, qui a revu ses projets d'investissement en hausse par rapport au début de l'année. Par ailleurs, des carnets de commandes garnis dans le secteur aéronautique semblent garantir une pérennité des investissements en cours.

Maintien d'un flux d'investissement lié au passage à l'euro

Les besoins dans la préparation du passage à l'euro devraient également contribuer à maintenir la croissance de l'investissement au second semestre. Si les grandes entreprises ont largement anticipé le passage à l'euro (certaines ayant mis en place leur planing d'investissement dès 1997), une partie de l'effort d'investissement de la part d'entreprises de taille plus réduite devrait être réalisé en fin d'année. Ce devrait notamment être le cas dans le secteur tertiaire, où les services et le secteur de la distribution sont plus particulièrement concernés. Ce flux d'investissement pourrait s'accompagner d'une légère reprise de certains investissements informatiques (logiciels, remplacement des automates).

Des difficultés de trésorerie plus fréquentes, mais des conditions de financement toujours favorables

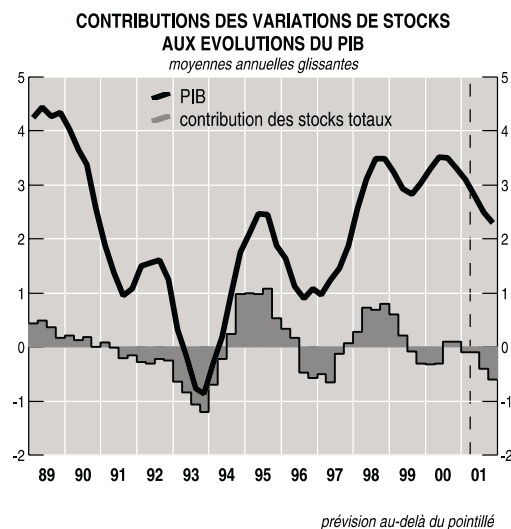
Les entreprises dans leur majorité vont devoir dans les mois qui viennent faire face à une réduction de leurs marges induite par la moindre progression de l'activité. Elles s'y sont en partie déjà préparées avec le coup de frein porté à la progression de l'investissement et l'allègement des stocks au début de cette année. Cette gestion active de la trésorerie des entreprises pourrait peser sur les projets actuels. Mais les conditions de financement externes continuent d'exercer une incitation durable à la mise en œuvre de projets d'équipement, le niveau des taux d'intérêt demeurant relativement bas. ■

En 2001, la contribution des stocks à la croissance devrait être négative (-0,6 point). Les déterminants du comportement de stockage sont en effet orientés défavorablement. Les perspectives de demande se dégradent. De surcroît, les anticipations de prix de vente des industriels sont orientées à la baisse depuis le début de l'année, ce qui ne les incite pas à accroître leurs stocks.

La contraction des stocks accuse le ralentissement de l'activité en début d'année

Les variations de stocks ont pesé sensiblement sur la croissance du PIB au premier semestre de 2001 (-0,7 point en moyenne semestrielle). L'inversion brutale de la contribution des stocks s'explique à la fois par l'achèvement du processus de reconstitution des stocks, intervenu en 2000, par la dégradation des anticipations de demande, continue depuis la mi-2000, et enfin par la baisse plus récente des anticipations d'évolution des prix de vente des industriels, au cours du premier trimestre de 2001. Selon l'enquête de conjoncture dans l'industrie de mai 2001, le solde d'opinion sur le niveau des stocks de produits finis a désormais dépassé sa moyenne de long terme, en liaison avec le ralentissement de l'activité.

A l'inverse, la réduction des tensions sur les capacités productives depuis le début de 2001 constitue un élément favorable aux stocks. Les marges de capacités productives ainsi dégagées donnent en effet aux producteurs les moyens d'anticiper en cas de besoin la fin du ralentissement. Pour l'heure, les anticipations de demande demeurent mal orientées si bien que cet élément favorable ne se concrétiserait pas d'ici la fin de l'année. Après avoir été très négative en début d'année, la contribution des stocks à la croissance serait plus neutre au second semestre de 2001.



Déstockage prononcé dans les biens intermédiaires

Dans la branche des biens intermédiaires, les déterminants du comportement de stockage étaient franchement négatifs fin 2000-début 2001. En raison d'une forte exposition de cette branche à la demande extérieure (près de la moitié de la production), l'opinion sur les carnets de commande a chuté plus nettement que dans les autres branches manufacturières. De plus, la baisse de l'opinion sur la tendance prévue des prix de vente s'est accentuée au cours du premier semestre de 2001. Logiquement, le jugement porté par les industriels de cette branche sur le niveau de leurs stocks s'est nettement dégradé. Au premier trimestre de 2001, le déstockage de biens intermédiaires a eu un impact très négatif sur la production de la branche et plus généralement sur la croissance française (-0,5 point de PIB), imprimant ainsi sa marque sur le ralentissement de l'activité. Classiquement, ces mouvements cycliques sont concentrés sur un ou deux trimestres, si bien que les stocks devraient jouer un rôle neutre sur la croissance de la seconde moitié de l'année.

CONTRIBUTION DES STOCKS À LA CROISSANCE

1998	1999	2000	2001		1998		1999		2000		2001	
					1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.
60,4	34,6	44,7	-8,0	Variations de stocks ⁽¹⁾ en Mds de F 1995	29,0	31,4	21,7	12,9	18,6	26,0	-3,0	-5,0
0,8	-0,3	0,1	-0,6	Contribution des variations de stocks ⁽¹⁾ à l'évolution du PIB (en points)	0,6	0,1	-0,2	-0,2	0,1	0,2	-0,7	0,0

Prévision

(1) Variations de stocks de biens et services y.c. acquisitions nettes d'objets de valeur.

Dans la branche des biens d'équipement, les variations de stocks au trimestre le trimestre répercutent souvent les à-coups des ventes d'avions et de paquebots. C'est précisément le cas en début d'année, marqué par des livraisons exceptionnelles d'Airbus. Ce phénomène mis à part, les stocks ont joué un rôle plus neutre sur la croissance de l'activité de la branche des biens d'équipement, qui a bien résisté au premier trimestre. Mais la baisse des perspectives de production a été forte depuis et l'opinion sur les stocks s'est nettement dégradée lors de l'enquête de mai 2001. Les producteurs de biens d'équipement anticipent à présent un ralentissement de la demande d'investissement de l'ensemble de l'économie. Ces anticipations plus pessimistes les inciteraient désormais à limiter leurs stocks. Toutefois, ce mouvement pourrait être masqué par le profil des livraisons d'avions, le premier trimestre étant suivi d'un retour à des niveaux plus habituels.

Marqué par un très fort rebond des achats des ménages, le début de l'année a vu un déstockage dans la branche des biens de consommation. Ce mouvement, moins marqué qu'au trimestre précédent, coïncide avec une production soutenue. Dans un contexte où les perspectives des industriels se sont récemment dégradés et où les stocks sont désormais

jugés plus lourds, les variations de stocks pourraient peser négativement sur la croissance de cette branche dans les trimestres à venir. Ce mouvement resterait cependant modéré, car la demande des ménages demeurerait dynamique.

L'industrie automobile est la seule branche manufacturière pour laquelle l'opinion sur le niveau des stocks demeure inférieure à sa moyenne de long terme. Ceci s'explique par le maintien de la demande. Au premier semestre de 2001, les immatriculations de véhicules neufs ont nettement augmenté. Au vu des anticipations toujours favorables des producteurs automobiles, la contribution des stocks à la croissance de la branche pourrait rester positive.

Contribution positive des stocks de produits énergétiques

Dans un contexte d'insuffisance au niveau mondial d'offre de produits raffinés, les stocks énergétiques sont actuellement à de bas niveaux. La phase de reconstitution des stocks pourrait donc se poursuivre tout au long de cette année. ■

Production

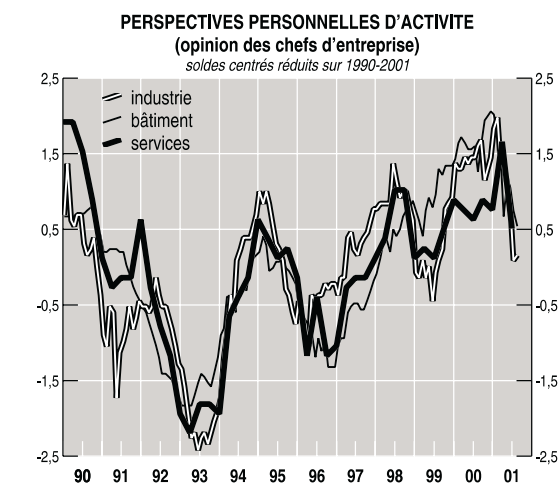
Au premier trimestre de 2001, la confirmation du ralentissement mondial et la forte baisse des exportations (hors livraisons d'Airbus) ont entraîné un coup de frein de la production manufacturière, dont la croissance s'est établie à +0,5% d'un trimestre à l'autre. Ce mouvement est particulièrement marqué pour les biens intermédiaires en raison d'un fort déstockage. Les services et le commerce ont aussi subi ce ralentissement tandis que la construction continuait sa progression. La production agroalimentaire est restée mal orientée en raison des crises de la viande et de conditions climatiques défavorables.

La baisse des anticipations des chefs d'entreprise, à l'œuvre depuis l'été 2000 dans l'industrie, s'accroît au printemps dans toutes les branches. Elle suggère un ralentissement général de l'activité en 2001. Au second semestre, la robustesse de la consommation des ménages viendrait toutefois limiter cette dégradation.

Stagnation dans l'industrie manufacturière

L'industrie a fortement ralenti au premier trimestre de 2001. Ce mouvement est d'abord le fait de la branche des biens intermédiaires, dont la production a baissé. La décélération a également touché les biens de consommation et les biens d'équipement. En revanche la branche de l'automobile a conservé un certain dynamisme.

L'activité a été particulièrement déprimée dans le secteur des biens intermédiaires (-0,5%). Ce mouvement est dû à la décélération des emplois intermédiaires, à la chute brutale des exportations (-2,4%), et



surtout à un fort mouvement de déstockage. Ainsi se concrétise en début d'année le retournement à la baisse décrit par les enquêtes de conjoncture depuis la fin du second semestre de 2000, dans un secteur dont l'activité est étroitement liée au cycle industriel mondial.

L'activité dans les biens d'équipement ralentit légèrement au premier trimestre, en phase avec l'évolution de l'investissement.

La branche des biens de consommation a aussi subi le ralentissement mondial, puisque l'essentiel de sa décélération (0,2%) provient de la chute des exportations (-2,9% au premier trimestre de 2001 après +7,8% au quatrième trimestre de 2000). La consommation des ménages, quant à elle, est restée très dynamique.

PRODUCTION PRINCIPALEMENT MARCHANDE PAR BRANCHE

(évolution en %)

	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1999		2000		2001		1999	2000	2001	1999	2000	2001
	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.	1 ^{er} s.	2 nd s.						
Agroalimentaire	0,5	1,8	-1,1	-0,1	-0,5	1,1	2,3	-1,2	0,5	1,4	0,2	-0,4
Énergie	-1,4	1,6	0,3	0,6	0,8	1,0	0,2	0,9	1,8	0,1	1,9	1,1
Produits manufacturés	2,4	2,9	2,1	2,3	0,6	-0,2	5,4	4,5	0,4	4,0	4,8	2,2
Construction	2,8	2,3	3,3	2,1	1,7	0,0	5,2	5,5	1,7	5,0	5,4	3,4
Commerce - Transports	2,2	2,8	1,1	2,0	0,6	1,4	5,1	3,2	2,1	4,1	3,8	2,4
Services marchands	3,2	2,4	1,9	2,4	1,5	1,4	5,7	4,4	2,9	5,7	4,4	3,7
Services financiers	2,2	2,0	2,7	1,9	0,8	1,0	4,3	4,6	1,9	3,3	4,7	2,6
Total	2,1	2,3	1,5	1,9	0,9	0,8	4,5	3,4	1,7	3,8	3,8	2,5

■ Prévission

L'automobile est demeurée, comme depuis plusieurs trimestres, la branche de l'industrie manufacturière la plus robuste. Une consommation des ménages dynamique et un léger regain des exportations ont soutenu cette activité. Les immatriculations de véhicules neufs ont progressé de 5,4% au premier trimestre de 2001 en France.

Au total, ce premier trimestre médiocre ne devrait pas être compensé lors des trimestres suivants. En effet, les perspectives de production et de demande des industriels interrogés dans les enquêtes de conjoncture se sont nettement dégradées au début du printemps. La baisse des anticipations, encore relativement concentrée dans les biens intermédiaires en début d'année, s'est diffusée ces derniers mois aux autres branches industrielles. La production industrielle stagnerait, voire baisserait à l'horizon de la fin de l'année. Seule la branche de l'automobile devrait échapper à ce déclin du fait d'une demande intérieure et d'exportations assez soutenues.

Inflexion dans les services

Les services semblent avoir subi une décélération aussi notable que l'industrie au premier trimestre de 2001. Les services aux particuliers se sont notamment inscrits en ralentissement. Alors que ce mouvement n'était pas perceptible dans les enquêtes de conjoncture dès le début de cette année, les perspectives de production dans le secteur des services s'infléchissent désormais. Après une fin d'année 2000 très dynamique, aucun secteur ne paraît à l'abri d'une décélération. Celle-ci serait tout de même moins marquée dans les services que dans l'industrie, car les services aux particuliers devraient bénéficier d'une demande encore solide sur l'ensemble de l'année.

Ralentissement dans les transports

Au premier trimestre de 2001, toutes les branches des transports ont connu un ralentissement sensible. La décélération a été accentuée par des grèves à la SNCF, dans les transports urbains de province ou dans les transports aériens. Cependant, l'inflexion est aussi marquée dans les transports routiers de marchandises, à l'unisson du ralentissement industriel. La dernière enquête de conjoncture du ministère de l'équipement laisse présager une poursuite de cette tendance. Dans les transports de voyageurs, le profil d'activité, affecté par les grèves du premier semestre, fera apparaître une reprise au second, confortée par l'inauguration du TGV Méditerranée.

Un commerce de détail soutenu par la consommation

Depuis le début du second semestre de 2000, la conjoncture dans le commerce de gros s'est infléchie. L'enquête de conjoncture de mai 2001 in-

dique un repli accentué de l'activité après le rebond observé lors de l'enquête précédente, dans tous les secteurs. La conjoncture est particulièrement défavorable pour les biens intermédiaires. Néanmoins, dans le commerce de gros de biens d'équipement industriel et de biens de consommation non alimentaires, les indicateurs demeurent encore à des niveaux élevés.

Dans le commerce de détail, l'enquête de conjoncture suggère que les intentions de commandes restent stables. Au-delà des fluctuations mensuelles, les stocks sont jugés un peu plus lourds qu'en début d'année. Les perspectives générales d'activité baissent depuis le mois de février, mais conservent néanmoins un niveau élevé, suggérant que la consommation des ménages devrait demeurer solide dans les trimestres à venir.

Infléchissement dans le bâtiment

L'activité de la construction devrait ralentir en 2001 (+3,4%) par rapport à 1999 et 2000 (respectivement 5,0% et 5,4%). Cette décélération est encore plus nette en profil infra-annuel. Après un premier trimestre dynamique, le rythme de croissance s'infléchirait nettement à compter du printemps.

Dans la construction neuve, l'activité serait portée par le bâtiment non résidentiel. Au vu des autorisations, on peut également espérer un rebond des mises en chantiers de logements collectifs. Parallèlement, les mises en chantiers de logements neufs individuels devraient ralentir au cours de l'année.

De même, le rythme de croissance dans l'entretien et amélioration, amplifié en 2000 du fait des travaux de réparation liés à "l'effet tempête", devrait marquer le pas en 2001.

L'activité du secteur des travaux publics ralentirait en 2001. Le secteur privé resterait le moteur de la croissance, car le bâtiment neuf est toujours bien orienté. Cependant, après un fort premier trimestre, la commande publique stagnerait ou serait en légère baisse d'ici la fin de l'année, subissant le contrecoup des élections municipales de mars dernier.

Progression modérée de la production d'énergie

La production d'énergie a été soutenue durant l'année 2000. La production d'électricité a été en hausse sensible (de 3 % environ par rapport à 1999), celle de produits raffinés a légèrement augmenté.

La production d'énergie devrait progresser modérément en 2001. Le ralentissement de la demande d'énergie de la part des industriels serait pour partie compensé par la hausse de celle de produits raffinés, dans un contexte d'insuffisance de l'offre mondiale.

En octobre 2000, la découverte en France d'une bête touchée par l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) dans la chaîne alimentaire a déclenché une crise de confiance profonde à l'encontre de la viande bovine. Quatre mois plus tard, l'Angleterre a découvert dans son cheptel ovin des cas de fièvre aphteuse. Les autres pays européens ont décidé immédiatement l'interdiction de toute importation d'animaux britanniques. Cependant, le 13 mars 2001, l'épizootie de fièvre aphteuse a touché également la France, qui a alors été soumise pendant un mois à un embargo. Ces deux crises sanitaires se différencient principalement par leur durée : l'épizootie a été un phénomène temporaire en France.

Ces deux crises ont entraîné un choc sur l'offre de produits agricoles par la destruction de bétail. Cependant, cette destruction est restée négligeable en terme de réduction de cheptel en France : l'ESB aurait conduit à l'abattage de 10 000 bovins sur 4 millions pendant l'année 2000 et la fièvre aphteuse aurait entraîné la destruction de 47 000 bêtes, dont 32 000 ovins sur un cheptel français de 10 millions d'ovins.

Le choc de demande a été plus important. Suite au cas d'ESB fin 2000, la demande des consommateurs a brutalement chuté au quatrième trimestre et les pays européens ont commencé à limiter leurs importations d'animaux vivants provenant de France. Dès mars, l'épizootie de fièvre aphteuse a généralisé la chute des exportations de bovins à l'ensemble des animaux vivants, aux produits à base de viande et aux produits laitiers⁽¹⁾.

Sur le marché bovin, l'impact de la chute de la demande privée a été limité grâce à l'intervention de l'État. En effet, pour soutenir la filière bovine affectée par l'ESB, l'État a mis en place dès janvier 2001 une série de mesures, notamment les achats publics d'intervention, qui relancent les abattages et les mesures de retrait-destruction des animaux de plus de trente mois non testés. Ces mesures visent à dégager le marché et soutenir les cours tout en offrant un débouché supplémentaire aux éleveurs de bovins. Les animaux abattus sont alors soit destinés à la

Produits agroalimentaires

évolution trimestrielle en volume (%)

	2000		2001		
	4 ^{ème} T.	1 ^{er} T.	2 ^{ème} T.	3 ^{ème} T.	4 ^{ème} T.
Production	-0,8	-0,2	-0,3	0,6	0,5
Consommation	-1,1	0,9	0,2	0,3	0,0
Exportations	0,8	-3,0	-3,0	3,5	3,0
Importations	2,9	-0,9	-0,8	1,5	1,0

■ Prévission

consommation, soit détruits et récupérés comme déchets organiques. Par ailleurs, l'embargo dû à la fièvre aphteuse a conduit à une baisse des exportations d'animaux, mais il a été suffisamment bref pour ne pas inciter les éleveurs à réduire les différents cheptels. En définitive, en ce qui concerne l'élevage, les crises sanitaires ont affecté peu la production, mais principalement les prix de production de bovins, orientés à la baisse depuis deux ans.

En revanche, la diminution brutale de la demande privée de produits à base de viande à la fin de l'année 2000 a eu un impact direct sur l'activité des abattoirs et donc sur l'activité des industries agroalimentaires. Après une forte chute de la consommation au quatrième trimestre, la crise de confiance des ménages a semblé s'atténuer en début d'année mais le niveau de la consommation reste faible. Une reprise complète de la consommation de viande n'est peut-être pas envisageable tout de suite, les prix au détail continuant à augmenter fortement. La demande extérieure est en outre restée faible tout au long du premier semestre 2001, sous l'effet de l'embargo. Ainsi, même si les interventions de l'État viennent stimuler l'activité des abattoirs, la production totale des industries agroalimentaires sera sans doute en baisse au deuxième trimestre. Elle devrait se redresser par la suite. ■

(1) La part des exportations d'animaux vivants, de produits à base de viande et de produits laitiers représente 54% de l'ensemble des exportations alimentaires et agricoles soit un total de 66 milliards de francs sur l'année 2000. Leur part dans les importations alimentaires et agricoles représente 45%, soit 41 milliards.

Baisse de la production agricole

En 2001, la production agricole baisserait. Les précipitations du début d'année ont conduit à diminuer considérablement la sole céréalière, mais elles ont aussi perturbé les semis des cultures d'été. La production bovine devrait stagner. Les achats publics d'intervention, qui relancent les abattages, et les mesures de retrait-destruction des animaux de plus de trente mois non testés devraient cependant résorber une partie des stocks de bétail sur pied accumulés depuis la fin de 1999.

La production ovine a été stimulée fin 2000 par une reprise de la demande intérieure, consécutive à la crise de confiance sur la viande bovine. Néanmoins, elle devrait diminuer en 2001, du fait de la destruction sur l'exploitation des animaux, qui visait à

contenir l'épizootie de fièvre aphteuse, et de la baisse de la demande provoquée par cette seconde crise sanitaire.

Après un premier trimestre poursuivant la tendance à la baisse de l'année 2000, la production porcine devrait se réorienter à la hausse au deuxième trimestre, le marché du porc profitant d'un effet de substitution.

La production des industries agroalimentaires est en légère baisse au premier trimestre de 2001. La production de viande et de lait se stabilise au premier trimestre 2001 après la forte baisse enregistrée à la fin de l'année précédente. Elle devrait, cependant, diminuer au deuxième trimestre, en raison de l'épizootie de fièvre aphteuse. Un redressement est attendu au second semestre, en ligne avec la reprise des exportations. ■

Résultats des entreprises

En 2001, le coût salarial unitaire accélérerait sous l'effet de la baisse de la productivité, usuelle au moment où l'activité ralentit, et de la progression du salaire par tête. À l'inverse, le coût des consommations intermédiaires s'infléchirait nettement sous les hypothèses d'une baisse du prix du pétrole et de l'amélioration du taux de change. Au total, les coûts unitaires de production poursuivraient la décélération amorcée à la fin de l'année dernière.

Les prix de production des entreprises non-financières décéléreraient avec le relâchement du coût des consommations intermédiaires. Par ailleurs, les entreprises ne répercuteraient pas complètement l'évolution de leurs coûts de production dans leurs prix dans un contexte d'affaiblissement conjoncturel, donc d'intensification de la concurrence. Leur taux de marge baisserait de 0,5 point de valeur ajoutée en 2001.

Une augmentation plus rapide des coûts salariaux unitaires

Le coût salarial unitaire accélérerait sensiblement au début de l'année. Sa progression atteindrait +1,7% en glissement semestriel à la fin du premier semestre puis reviendrait à +1,2% en fin d'année. La baisse de la productivité par tête, qui est habituelle au moment où l'activité ralentit, explique en majeure partie ce profil. La productivité reculerait en effet fortement au premier semestre 2001, du fait d'un ralentisse-

ment de l'activité plus marqué que celui de l'emploi. Elle ne se dégraderait pas davantage au second semestre avec l'ajustement de l'emploi.

Le salaire par tête, qui accélère depuis 2000, poursuivrait sa progression en 2001 dans un contexte d'accélération des salaires nominaux. Les réductions de cotisations sociales employeurs contribueraient en 2001 comme en 2000 à modérer l'évolution des coûts salariaux unitaires (avec une contribution annuelle inchangée de -0,8 point).

Modération du coût des consommations intermédiaires et des prix de production

Le coût unitaire des consommations intermédiaires décélère vivement depuis le milieu de 2000 et ce fléchissement devrait se poursuivre cette année. Son glissement annuel reviendrait à 0,4% fin 2001. Ces évolutions reflètent celles du prix du pétrole, qui diminuerait en 2001, ainsi que la stabilisation de l'euro. Globalement, les coûts unitaires totaux continueraient de ralentir tout au long de l'année. Leur croissance s'établirait à 1,1% en glissement annuel en fin d'année. Dans un contexte d'affaiblissement conjoncturel, les entreprises ne répercuteraient pas totalement l'accroissement de leurs coûts de production dans leurs prix de production. Ceux-ci augmenteraient ainsi sur un rythme un peu inférieur à celui des coûts de production. Au total, les prix de production ralentiraient pour s'établir à +0,9% en glissement annuel à la fin de l'année (et à +1,3% pour l'ensemble des entreprises hors énergie).

LES COÛTS D'EXPLOITATION ET LES PRIX DE PRODUCTION DANS LES SNF-EI*

	Glissements semestriels						Glissements annuels			Moyennes annuelles		
	1999		2000		2001		1999	2000	2001	1999	2000	2001
	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.	1 ^{er} S.	2 nd S.						
Coût des consommations intermédiaires	0,5	2,0	3,0	2,1	0,3	0,1	2,5	5,2	0,4	0,5	5,0	1,8
Coût salarial unitaire	-0,1	0,0	0,5	0,8	1,7	1,2	0,0	1,3	2,9	0,4	0,8	2,4
Salaire par tête (+)	1,0	1,2	1,1	1,3	1,5	1,6	2,2	2,4	3,1	2,1	2,4	2,8
Productivité par tête (-)	1,1	1,1	-0,1	0,3	-0,7	0,1	2,2	0,2	-0,6	1,7	0,8	-0,5
Cotisations sociales employeurs (+)	0,0	-0,1	-0,7	-0,2	-0,5	-0,3	-0,1	-0,9	-0,8	0,1	-0,8	-0,8
Coût unitaire total	0,2	1,3	2,1	1,5	0,7	0,4	1,4	3,7	1,1	0,4	3,4	1,9
Prix de production	-0,1	1,1	1,7	1,4	0,6	0,3	1,0	3,2	0,9	-0,2	2,8	1,6

■ Prévission

* Sociétés non-financières et entreprises individuelles.

RÉVISIONS SUR LE TAUX DE MARGE DES SNF-EI

Pour la note de conjoncture de mars 2001, les séries des comptes trimestriels s'appuyaient sur les comptes annuels définitifs de 1997, semi-définitif de 1998 et provisoire de 1999. L'intégration des comptes annuels définitif 1998 et semi-définitif 1999 a provoqué des changements sensibles sur l'évolution du taux de marge des entreprises non-financières. Afin de pouvoir identifier le seul effet de la prise en compte de ces nouvelles données, la comparaison portera sur les *données brutes* annuelles.

Dans les publications habituelles des comptes trimestriels, le taux de marge des entreprises non-financières est décomposé suivant quatre contributions :

- la productivité par tête (mesurée par rapport à la production en volume) ;
- le coût des consommations intermédiaires ;
- les salaires réels⁽¹⁾ ;
- autres éléments (incluant les impôts et les subventions sur production).

Ce dernier poste apparaît marginal en comparaison des autres et ne sera donc pas abordé.

Sur 1998 et 1999, les séries sont calées sur les comptes des entreprises. Les révisions accentuent l'amplitude des mouvements du taux de marge, mais le message reste qualitativement le même. 1998 connaît une forte progression du taux de marge, suivie d'un repli de même ampleur en 1999, baisse qui s'atténue ensuite en 2000.

Les colonnes en italique représentent les comptes publiés aux premiers résultats du quatrième trimestre de 2000, en gras ceux publiés aux résultats détaillés du quatrième trimestre de 2000.

En 1998, la progression du taux de marge provenait, selon la première estimation, de la forte croissance de la productivité et, dans une moindre mesure d'un allègement des coûts des consommations intermédiaires lié au recul du prix du pétrole et des cours des matières premières. A l'inverse, l'augmentation des salaires réels, due à la modération des prix de production, venait peser sur les

marges des entreprises. Selon les évaluations définitives, la croissance de la productivité par tête a été nettement revue à la hausse en 1998 (contribuant pour 0,8 point de valeur ajoutée supplémentaire au taux de marge). Ce changement provient principalement de la révision à la hausse de la production en volume.

Pour 1999, les comptes précédents décrivaient une baisse du taux de marge sous l'effet d'un ralentissement de la productivité par tête, d'une augmentation toujours significative du salaire réel et d'un alourdissement du coût des consommations intermédiaires. Cette remontée du coût des consommations intermédiaires était intervenue suite à la remontée du cours du pétrole et à la dégradation du taux du change. Selon le compte actuel, le taux de marge a davantage baissé malgré la révision à la hausse de la productivité. En effet, les salaires réels avaient été sous-estimés : ils contribuent à retirer 0,4 point supplémentaire, sous l'effet d'une révision à la hausse des salaires nominaux et d'une révision à la baisse du prix de production. Par ailleurs, l'impact de la hausse du prix du pétrole et de la baisse du taux de change a été un peu supérieur à ce qui avait été estimé initialement.

Pour 2000, l'évolution du taux de marge est peu modifiée : il baisse très légèrement par rapport à 1999. La productivité par tête ralentit en 2000. La baisse des cotisations employeurs liée à la réduction du temps de travail a permis une baisse des salaires réels qui contribue positivement à hauteur de 0,7 point sur le taux de marge. La remontée du cours des matières premières a lourdement pesé sur les consommations intermédiaires des entreprises, pour ôter 1,4 point. Hors branche de l'énergie, les analyses faites dans les précédentes notes de conjoncture sont confirmées. En 2000, les entreprises de l'énergie ont répercuté dans leur prix de production la hausse de leurs coûts de consommations intermédiaires, ce que les entreprises des autres secteurs n'ont pas ou peu fait. Le taux de marge de ces dernières a ainsi reculé plus sensiblement. ■

(1) Les salaires réels correspondent ici aux salaires bruts plus les cotisations sociales employeurs par tête, le tout déflaté par le prix de production.

	Contributions à la variation du taux de marge des entreprises non-financières (en %)						Évolution du taux de marge	
	Productivité (+)		Salaires réels (-)		Consommation intermédiaires (-)			
1998	<i>1,5</i>	2,3	<i>1,4</i>	1,5	<i>-0,3</i>	-0,1	<i>0,3</i>	0,8
1999	<i>0,7</i>	1,1	<i>1,0</i>	1,4	<i>0,2</i>	0,5	<i>-0,4</i>	-0,7
2000	<i>0,2</i>	0,4	<i>-0,8</i>	-0,7	<i>1,2</i>	1,4	<i>-0,1</i>	-0,2

Les colonnes en italique représentent les comptes publiés aux premiers résultats du quatrième trimestre 2000, en gras ceux publiés aux résultats détaillés du quatrième trimestre 2000.

Le taux de marge des entreprises reculerait

Du fait de cette répercussion seulement partielle des coûts de production dans les prix et du fléchissement

de l'activité, le taux de marge des entreprises diminuerait en 2001. Il s'établirait en moyenne à 39,4% (-0,4 point, après -0,1 point). Alors que le taux de marge des entreprises non productrices d'énergie avaient perdu 0,9 point en 2000, il baisserait de 0,5 point supplémentaire en 2001. ■

RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL ET COÛT DU TRAVAIL

Avertissement : L'élaboration des évolutions présentées ci-dessous a nécessité de nombreuses hypothèses et approximations. Ces estimations sont à considérer avec précaution, car elles sont susceptibles de révisions importantes. En particulier, les évolutions de la durée du travail ne sont pas issues de la comptabilité nationale mais estimées à partir de l'enquête ACEMO. Les données de l'enquête sur la durée sont corrigées pour tenir compte de la différence de champ, l'enquête ne couvrant pas les entreprises de moins de dix salariés, et de la modification du mode de calcul de la durée du travail dans certaines entreprises à l'occasion du passage aux 35 heures.

La mise en oeuvre de la réduction du temps de travail s'accompagne mécaniquement d'une accélération des salaires horaires : le maintien de la rémunération mensuelle au moment où la durée effective du travail diminue entraîne une hausse à due concurrence du salaire horaire.

Cependant, pour apprécier correctement l'évolution des coûts salariaux des entreprises en 1999, 2000 et 2001, il convient de prendre en compte les allègements supplémentaires de charges et d'impôts sur le facteur travail dont elles bénéficient : réduction des cotisations employeur et suppression progressive des salaires dans l'assiette de la taxe professionnelle.

Ces éléments pris en compte, les estimations suggèrent que le coût horaire nominal du travail ralentirait d'un point en 2001 en phase avec une réduction de la durée moins dynamique depuis le second semestre de 2000, après avoir accéléré de près de deux points entre 1998 et 2000 lors de la montée en puissance de la réduction du temps de travail. Compte tenu des allègements de cotisations sociales et de taxe professionnelle, il progresserait de 2,7% en 2001 après +3,9% en 2000 et +2,6% en 1999.

L'inflexion de l'activité début 2001 entraîne un choc sur la productivité horaire au premier trimestre de l'année et un ralentissement très sensible en moyenne annuelle (+0,5% en 2001 après +2,5% en 2000). En dépit du ralentissement du coût horaire, le coût unitaire accélérerait en 2001, à +2,1% après +1,3% en 2000. ■

COÛT HORAIRE DU TRAVAIL (SECTEUR CONCURRENTIEL, BRANCHES EB-EP)

(en variations trimestrielles ou annuelles en%)

	1999				2000				2001				Moyennes annuelles		
	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1 ^{er} T.	2 ^e T.	3 ^e T.	4 ^e T.	1999	2000	2001
Salaire mensuel moyen ⁽¹⁾	0,7	0,7	0,6	0,7	0,5	0,6	0,7	0,4	0,7	0,7	0,8	0,7	2,5	2,5	2,6
- Durée hebdomadaire temps plein	-0,1	-0,1	-0,3	-0,6	-1,0	-0,9	-0,3	-0,2	-0,3	-0,3	-0,2	-0,2	-0,5	-2,4	-1,2
= Salaire horaire	0,7	0,8	0,9	1,3	1,5	1,4	1,1	0,7	1,0	0,9	0,9	0,9	3,0	4,9	3,8
+ Contribution des allègements de charges	0,0	-0,1	-0,2	0,0	-0,4	-0,2	-0,2	0,0	-0,8	0,3	-0,1	-0,1	0,0	-0,8	-0,8
= Coût horaire du travail (au sens de la Comptabilité Nationale)^{(2) (3)}	0,7	0,7	0,7	1,3	1,1	1,2	0,8	0,6	0,2	1,3	0,8	0,8	3,0	4,2	3,0
+ Contribution des allègements de la part "salaires" de la taxe professionnelle ⁽³⁾	-0,2	0,0	0,0	-0,1	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,4	-0,3	-0,3
= Coût horaire du travail consolidé (A) (y.c. taxe professionnelle sur salaires)	0,5	0,5	0,5	1,0	0,6	1,2	1,3	0,7	0,1	1,5	0,7	0,7	2,6	3,9	2,7
Valeur ajoutée [EB-EP]	1,1	1,0	1,1	1,1	0,6	0,7	0,7	0,9	0,6	0,3	0,2	0,5	3,5	3,3	2,3
- Emploi équivalent temps plein [EB-EP]	0,5	0,6	0,7	0,7	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,6	0,3	0,3	2,2	3,3	2,9
- Durée hebdomadaire temps plein	-0,1	-0,1	-0,3	-0,6	-1,0	-0,9	-0,3	-0,2	-0,3	-0,3	-0,2	-0,2	-0,5	-2,4	-1,2
= Productivité horaire (B)	0,7	0,4	0,4	0,7	0,3	0,7	0,7	0,3	-0,1	0,3	0,1	0,4	1,8	2,5	0,5
= Coût salarial unitaire consolidé (A)-(B)	-0,2	0,1	0,1	0,3	0,3	0,5	0,6	0,4	0,1	1,2	0,7	0,3	0,9	1,3	2,1

(1) Salaire mensuel moyen par personne en équivalent temps plein (et donc corrigé de l'accroissement du temps partiel).

(2) (Rémunération des salariés + impôts sur la main-d'œuvre) / volume d'heures travaillées.
Remarque : la part de la taxe professionnelle sur les salaires est comptabilisée dans les "autres impôts sur la production" en Comptabilité Nationale.

(3) La décomposition du coût horaire a été approchée par la combinaison de ses différentes composantes.

(4) Il est prévu que la part "salaires" de la taxe professionnelle continue de diminuer d'environ 10 milliards par an jusqu'en 2003.